

BACCALAURÉAT 2021

Réforme du lycée

Formations disciplinaires

anglais



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



NOUVEAU LYCÉE ET BACCALAURÉAT 2021



PLAN DE LA FORMATION

- Présentation du nouveau lycée et Bac 2021
- Tronc commun : continuité, consolidation et approfondissement
- Les nouveautés
- Questions

BACCALAURÉAT 2021

Epreuves terminales:
En 1^{ère} : Français écrit et oral
En Tle : philosophie, 2 enseignements de
spécialité, grand oral



60%

Contrôle continu:



40%

Epreuves communes
2 épreuves en 1^{ère}
1 épreuve en Tle

(30%)

**Bulletin
scolaire**

(10%)

LES COEFFICIENTS DES ÉPREUVES FINALES OBLIGATOIRES AU BACCALAURÉAT

Matières	Coefficients
Français anticipé (oral et écrit)	5 à l'écrit et 5 à l'oral
Philosophie	8
Grand oral de Terminale	10
Enseignement de spécialité 1	16
Enseignement de spécialité 2	16



REFORME DU LYCEE



ENSEIGNEMENTS EN SECONDE

■ Enseignements communs

- Français
- Histoire-géographie
- LVA et LVB
- SES
- Maths
- Sciences numériques et technologie
- Physique-Chimie
- SVT
- EPS
- EMC

26,5h

■ Enseignements optionnels

- 1 enseignement optionnel général
- 1 enseignement optionnel technologique
- LCA

ENSEIGNEMENTS EN CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GÉNÉRALE

- **Enseignements communs**
- **Enseignements de spécialité**
- **Enseignements optionnels**

ENSEIGNEMENTS EN CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GÉNÉRALE

- Enseignements de spécialité
 - Arts
 - Biologie-écologie
 - Histoire-géo, géopolitique et sciences politiques ❖
 - Humanités, littérature et philosophie ❖
 - Langues, littératures et cultures étrangères ou régionales ❖
 - Littératures et LCA
 - Mathématiques ❖
 - Numérique et sciences informatiques
 - Physique-chimie ❖
 - Sciences de la vie et de la Terre ❖
 - Sciences de l'ingénieur
 - Sciences économiques et sociales ❖

ENSEIGNEMENTS EN PREMIÈRE

■ Enseignements communs

- Français
- Histoire-géographie
- LVA et LVB
- EPS
- Enseignement scientifique
- EMC

16h

■ Enseignements de spécialité

- 3 au choix

■ Enseignements optionnels

- 1 enseignement optionnel général
- LCA

12h

ENSEIGNEMENTS EN TERMINALE

- Enseignements communs
 - Philosophie
 - Histoire-géographie
 - LVA et LVB
 - EPS
 - Enseignement scientifique
 - EMC
- Enseignements de spécialité
 - 2 parmi ceux déjà choisis en classe de première
- Enseignements optionnels
 - 2 enseignements optionnels au maximum
 - LCA

15,5h

12h



ET LES LANGUES DANS TOUT CELA...



AU NIVEAU DES VOLUMES HORAIRES

■ Enseignements communs

■ En Seconde
LVA + LVB

5H30

■ En Première
LVA + LVB

4H30

■ En Terminale
LVA + LVB

4H

■ Enseignements optionnels

■ LVC

3H

AU NIVEAU DE L'ÉVALUATION

- **LVA et LVB**

- Epreuves communes de contrôle continu

- 2 épreuves en Première

- 1 épreuve en Terminale

- Moyenne de l'évaluation annuelle chiffrée du cycle terminal (bulletin scolaire)

Banque nationale
numérique

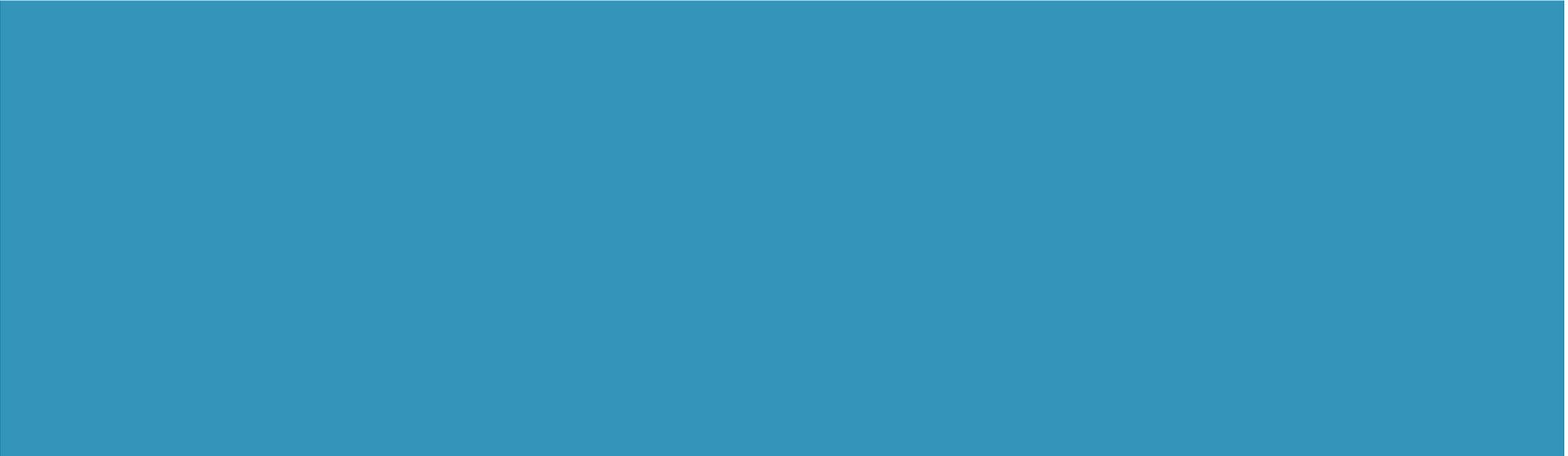
- **LVC**

- Moyenne de l'évaluation annuelle chiffrée du cycle terminal (bulletin scolaire)

LES ÉPREUVES COMMUNES

- Banque ouverte / banque fermée
- Articulation d'activités langagières
- Durée évolutive
- Sujets communs LVA et LVB
- Sujets remis dans leur intégralité dès le début des épreuves
 - ⇨ les candidats organisent leur temps
- Grilles d'évaluation

A PARAÎTRE AU BOEN DU 25 AVRIL 2019



CONTRÔLE CONTINU – EPREUVE I

2^{ème} trimestre de 1^{ère}

1 heure

Niveaux visés :

LVA : B1 / LVB : A2-B1

■ Compréhension orale + Expression écrite

- CO (10 pts) : doc audio ou vidéo – 90 secondes max – 3 écoutes espacées d'une minute pendant laquelle les candidats peuvent prendre des notes – restitution en français, libre ou guidée
- EE (10 pts) : une ou deux questions en lien avec la thématique générale du document support de la CO.

CONTRÔLE CONTINU – EPREUVE 2

3^{ème} trimestre de 1^{ère}

1 heure 30

Niveaux visés :

LVA : B1- B2 / LVB : A2-B1

■ Compréhension écrite+ Expression écrite

- CE (10 pts) : un ou deux textes – entre 2300 et 4000 signes – restitution en langue cible, libre ou guidée
- EE (10 pts) : une ou deux questions en lien avec la thématique générale du / des document(s) support(s) de la CE. Appui possible sur document iconographique.

CONTRÔLE CONTINU – EPREUVE 3

à la même période que les autres épreuves de contrôle continu de T1e

En deux temps : 2 heures + 10 minutes

Niveaux visés :

LVA : B2 / LVB : B1

TEMPS 1 – 2 HEURES

I. Compréhension orale + Compréhension écrite + Expression écrite

- CO : doc audio ou vidéo – 90 secondes max – 3 écoutes espacées d'une minute pendant laquelle les candidats peuvent prendre des notes – restitution en français (libre ou guidée)
- CE : un ou deux textes – entre 2300 et 4000 signes – restitution en langue cible, guidée par des questions qui portent également sur l'ensemble du dossier (docs CE + CO)
- EE : une ou deux questions en lien avec la thématique générale du / des document(s) support(s) de la CE et de la CO. Appui possible sur document iconographique.

TEMPS 2 – 10 MINUTES SANS TEMPS DE PRÉPARATION

2. Expression orale

- Examineur propose 3 axes
- Candidat en retient 1
- Examineur propose des pistes de discussion :
 - 2 documents iconographiques
 - 2 citations
 - 1 document iconographique et 1 citation
- EOC (5 minutes max) : le candidat explique quel document illustre le mieux l'axe
- EOI (5 minutes max) : échange sur l'ensemble du travail réalisé par rapport à l'axe

Compréhension et expression comptent à part égale (20 pts au total)

EVALUATION DE L'ETLV – 10 MINUTES

Se substitue pour la LVA à l'épreuve orale (contrôle continu 3^{ème} épreuve – temps 2)

- EOC + EOI :
 - ressources produites par les candidats
 - STL, STI2D, STD2A : projet techno ou scientifique conduit en enseignement de spécialité
 - STHR : situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration
 - STMG : une organisation (entreprise, administration ou association)
 - ST2S : un fait social touchant à la santé ou au bien-être des populations

LLCER – ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ NON POURSUIVI EN TLE

- Au 3ème trimestre de 1^{ère}
- Epreuve écrite de 2 heures
 - Synthèse d'un dossier documentaire en au moins 300 mots à partir de 2 ou 3 questions ou consignes
 - Dossier documentaire :
 - Adossé à l'une des deux thématiques au programme
 - 3 documents, 4000 et 5000 signes au total
 - Au moins 1 document littéraire et 1 document iconographique

L'ÉVALUATION EN LVC

- Evaluer chaque trimestre
- Evaluer chaque activité langagière
- Evaluer avec des grilles de référence du CECRL
- Ne pas négliger l'apprentissage de l'écrit

LA VOIE TECHNOLOGIQUE EN 1^{ÈRE} ET EN TERMINALE

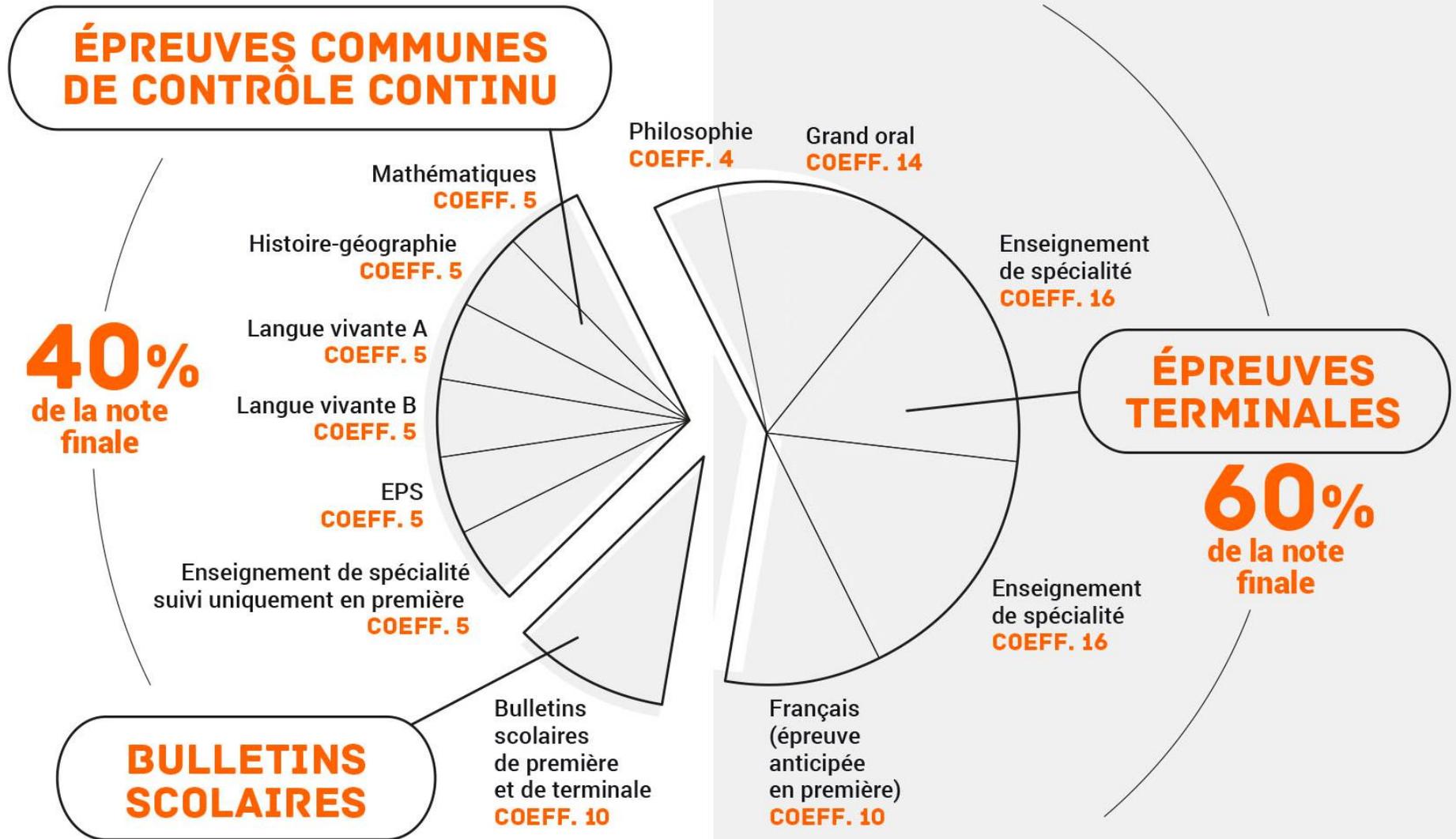
■ Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

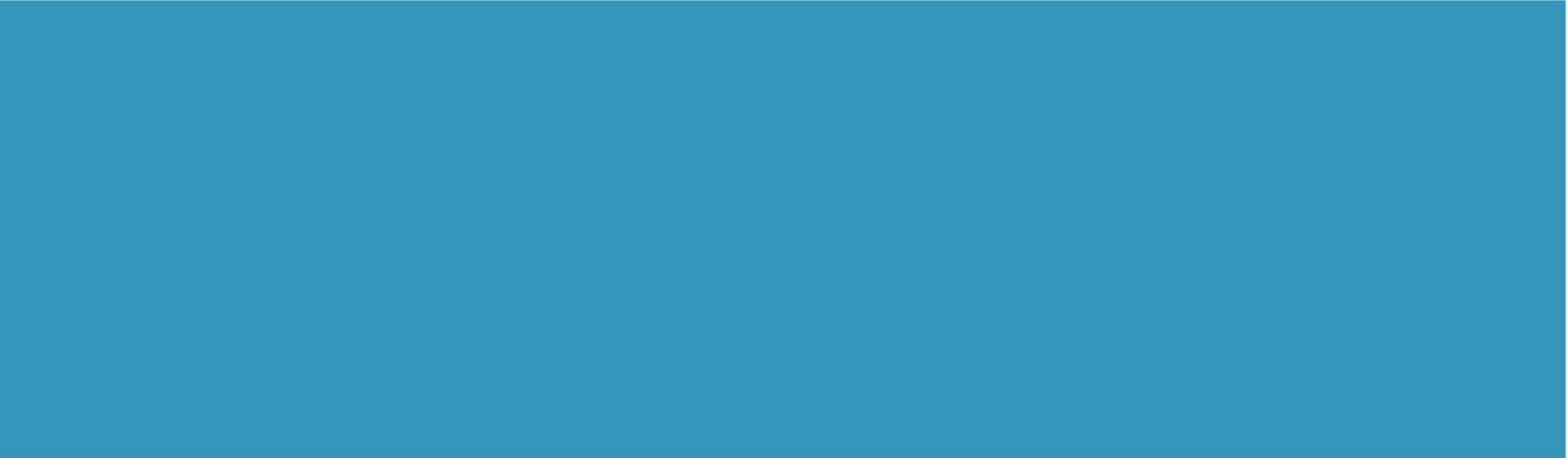
■ Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



LE TRONC COMMUN : CONTINUITÉ, CONSOLIDATION ET APPROFONDISSEMENT





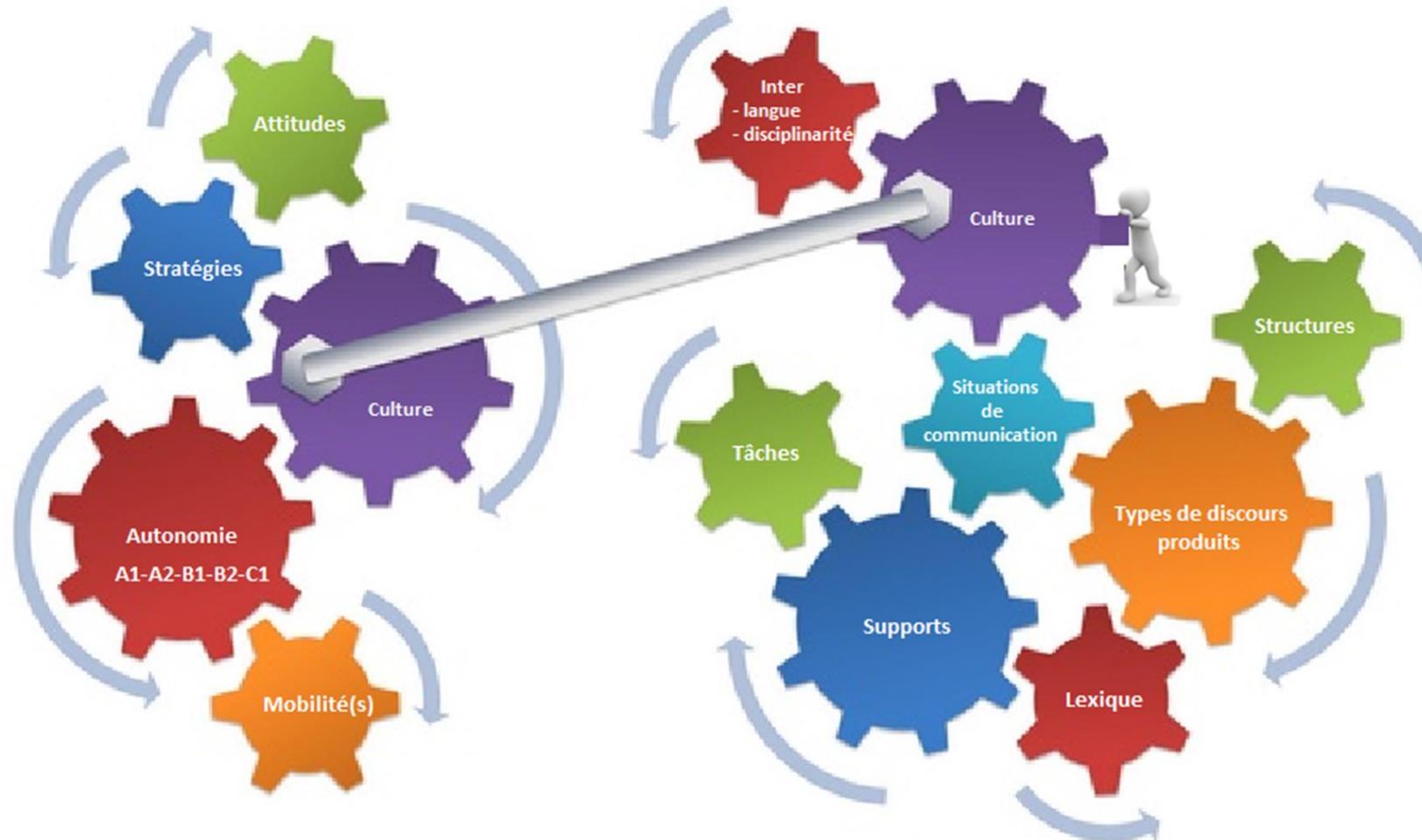
DES OBJECTIFS QUI RESTENT INCHANGÉS



LA CONTINUITE...

- Avec les programmes du lycée de 2010 et le programme du cycle 4 :
 - ✓ L'entrée culturelle
 - ✓ L'étude de la langue
 - ✓ L'articulation entre les activités langagières
 - ✓ L'approche plurilingue
 - ✓ Les descripteurs adossés au CECRL (2001) et renouvelés selon le CECRL volume complémentaire (2018)

DÉVELOPPER LA COMPÉTENCE CULTURELLE DES ÉLÈVES SUR L'ENSEMBLE DU PARCOURS D'APPRENTISSAGE



FAIRE DE L'ÉLÈVE UN UTILISATEUR INDÉPENDANT

- **Priorité : développer l'autonomie**
 - = compétences à communiquer langagièrement
 - Linguistique
 - Sociolinguistique
 - Pragmatique
- **Entraîner toutes les composantes**



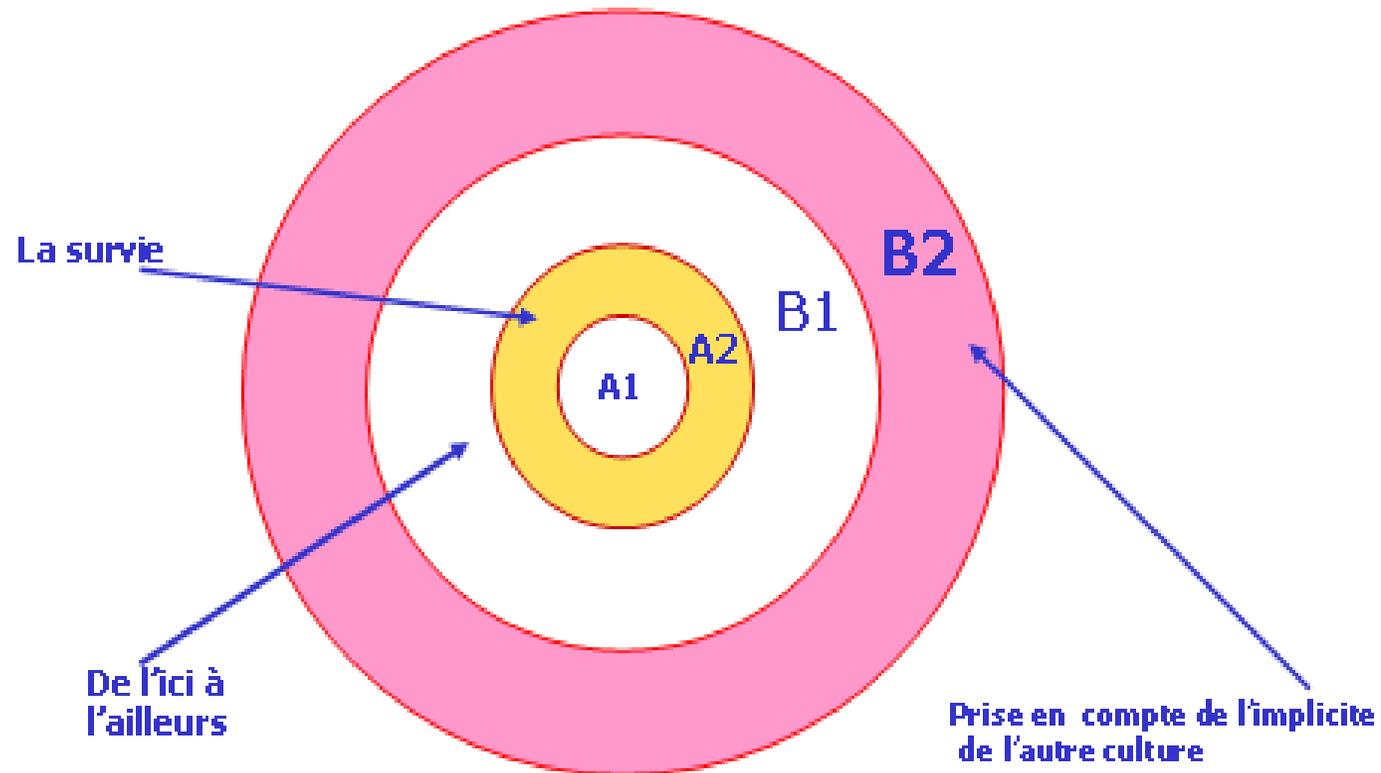
CONTINUITÉ AVEC LES APPRENTISSAGES DU COLLÈGE,
CONSOLIDATION DES ACQUIS ET APPROFONDISSEMENT

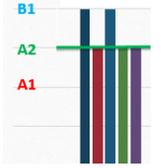


FORMATION CULTURELLE ET INTERCULTURELLE : B.O. SPÉCIAL DU 22 JANVIER 2019

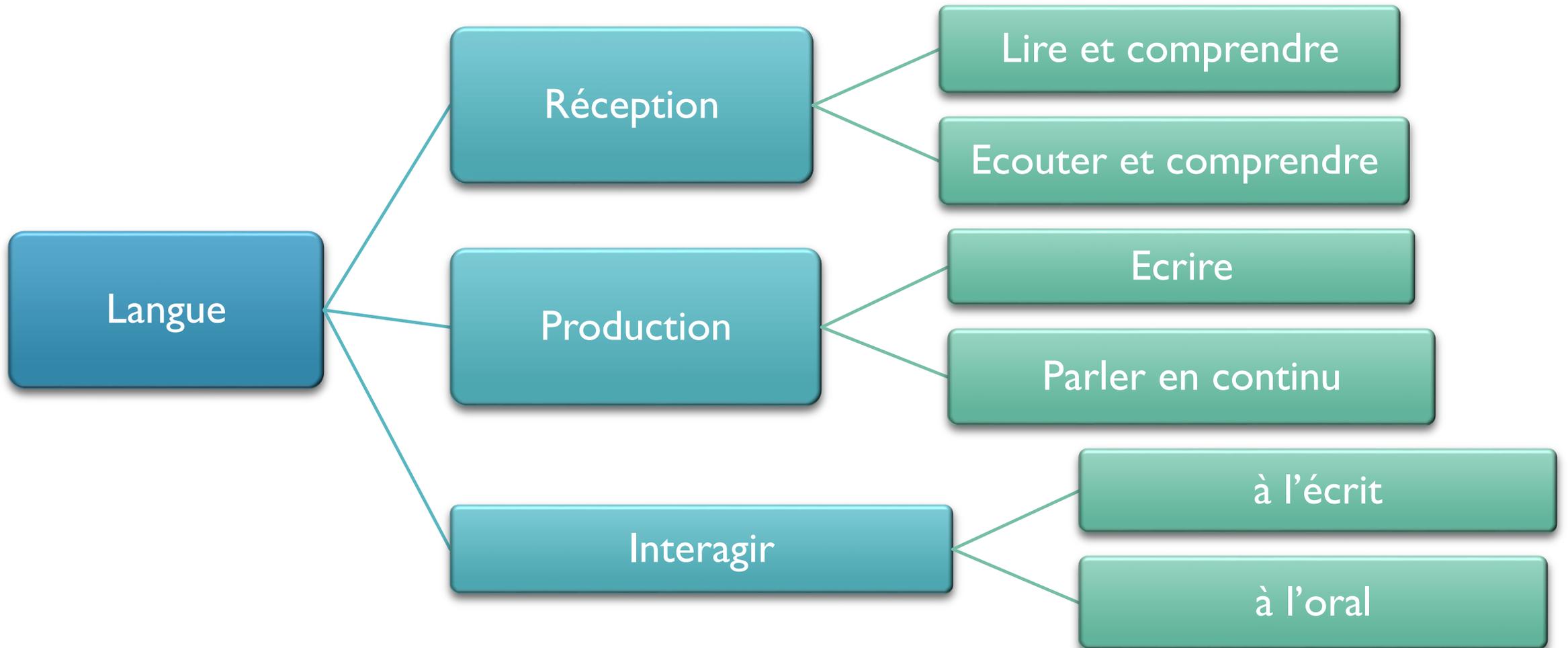
L'apprentissage des langues étrangères a pour objectif premier **d'assurer la communication** entre des **locuteurs de différentes cultures**. Mais au-delà de cette compétence utilitariste, la communication interlinguistique vise une dimension supplémentaire, plus profonde : la **connaissance de la culture et de l'histoire** que véhiculent les langues étudiées. Cette dimension qui associe langue et culture est amorcée dès le collège, puis consolidée et affinée dès la classe de seconde, et au cycle terminal. Dès son entrée au lycée, l'élève poursuit et accélère son **exploration de plus en plus exhaustive** de l'ancrage culturel propre à chaque langue, pour **appréhender des horizons nouveaux**, se confronter à un monde plus ou moins éloigné de son univers habituel et de trouver, dans l'écart et la différence avec sa propre culture, un enrichissement qui le construira tout au long de sa vie. La **dimension culturelle**, indispensable au **dialogue entre civilisations**, participe ainsi à la **formation citoyenne**.

L'ENTRÉE CULTURELLE DANS LES PROGRAMMES



Cycles /classe	Niveau cible		Repères culturels / Entrée/thématique culturelle	Notions et axes
Cycle 3	A1-A2		Environnement élargi Situations quotidiennes	<ul style="list-style-type: none"> • Personne et vie quotidienne • Repères géographiques, historiques et culturels • L'imaginaire
Cycle 4	LVI 	LV2 	Environnement familial	<ul style="list-style-type: none"> • Langages • École et société • Voyages et migrations • Rencontres avec d'autres cultures
Seconde	A2-B1		L'art du vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Vivre entre générations • Les univers professionnels, le monde du travail • Le village, le quartier la ville • Représentation de soi et rapport à autrui • Sports et société • La création et le rapport aux arts • Sauver la planète, penser les futurs possibles • Le passé dans le présent
Cycle terminal	LVA B2-C1 (LLCER)	LVB B1	Gestes fondateurs et mondes en mouvement	<ul style="list-style-type: none"> • Identité et échanges • Espace privé et espace public • Art et pouvoir • Citoyenneté et mondes virtuels • Fictions et réalités • Innovations et responsabilités • Diversité et inclusion • Territoire et mémoire

PROFIL LINGUISTIQUE ET « ACTIVITÉS LANGAGIÈRES »

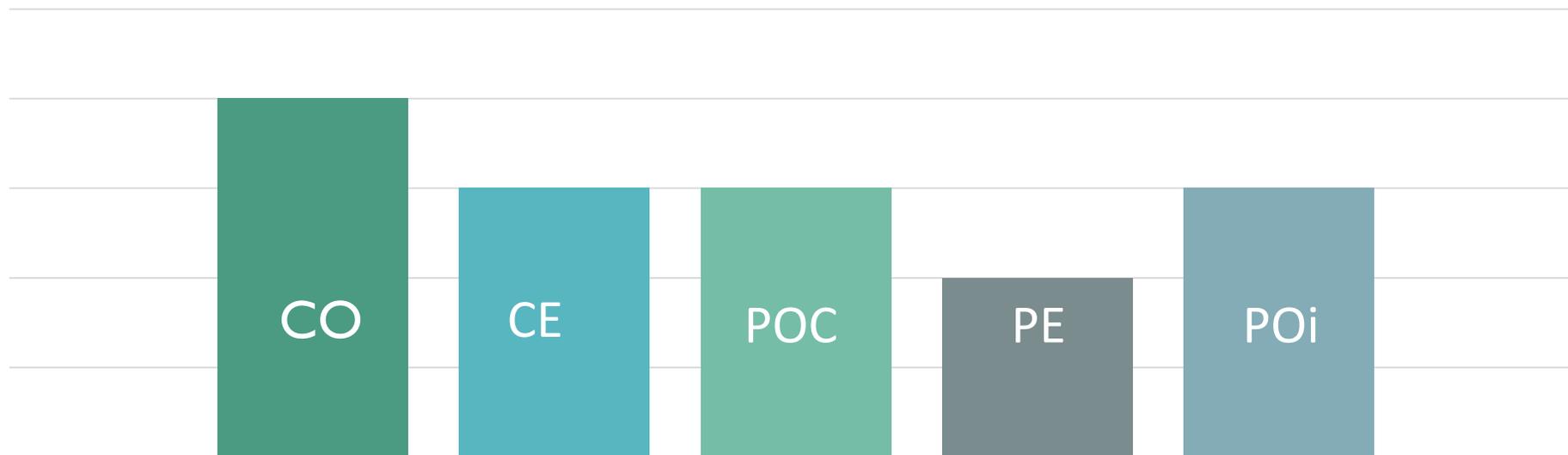


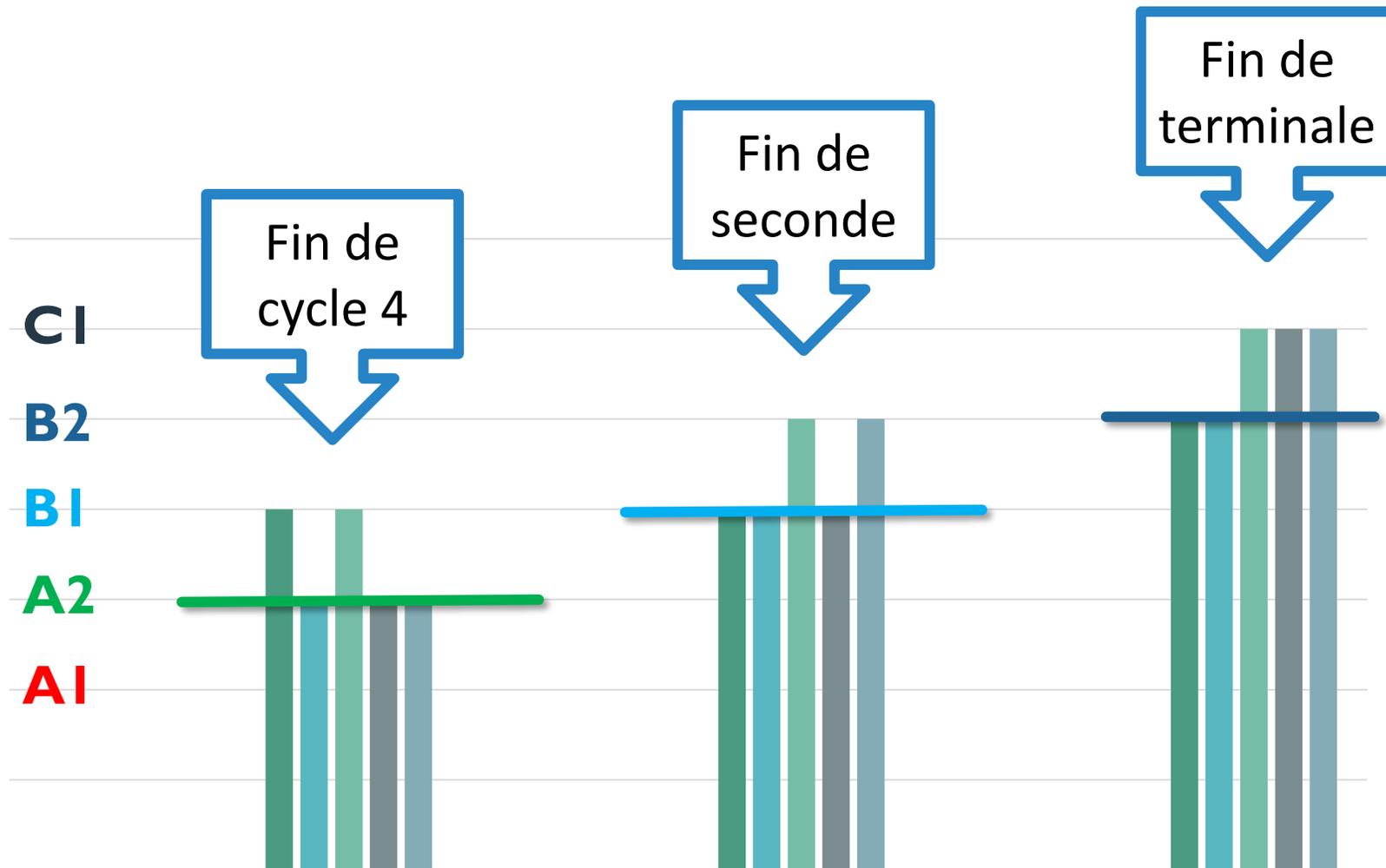
PROFIL LINGUISTIQUE INDIVIDUALISÉ (ILLUSTRATION)

BI

A2

A1







CONTINUITÉ AVEC LES ANCIENS PROGRAMMES



ENTRÉES CULTURELLES ET THÉMATIQUES

- De la notion culturelle à la thématique
 - en 2^{nde} : « L'art de vivre ensemble »
 - au cycle terminal : « Gestes fondateurs et mondes en mouvement »

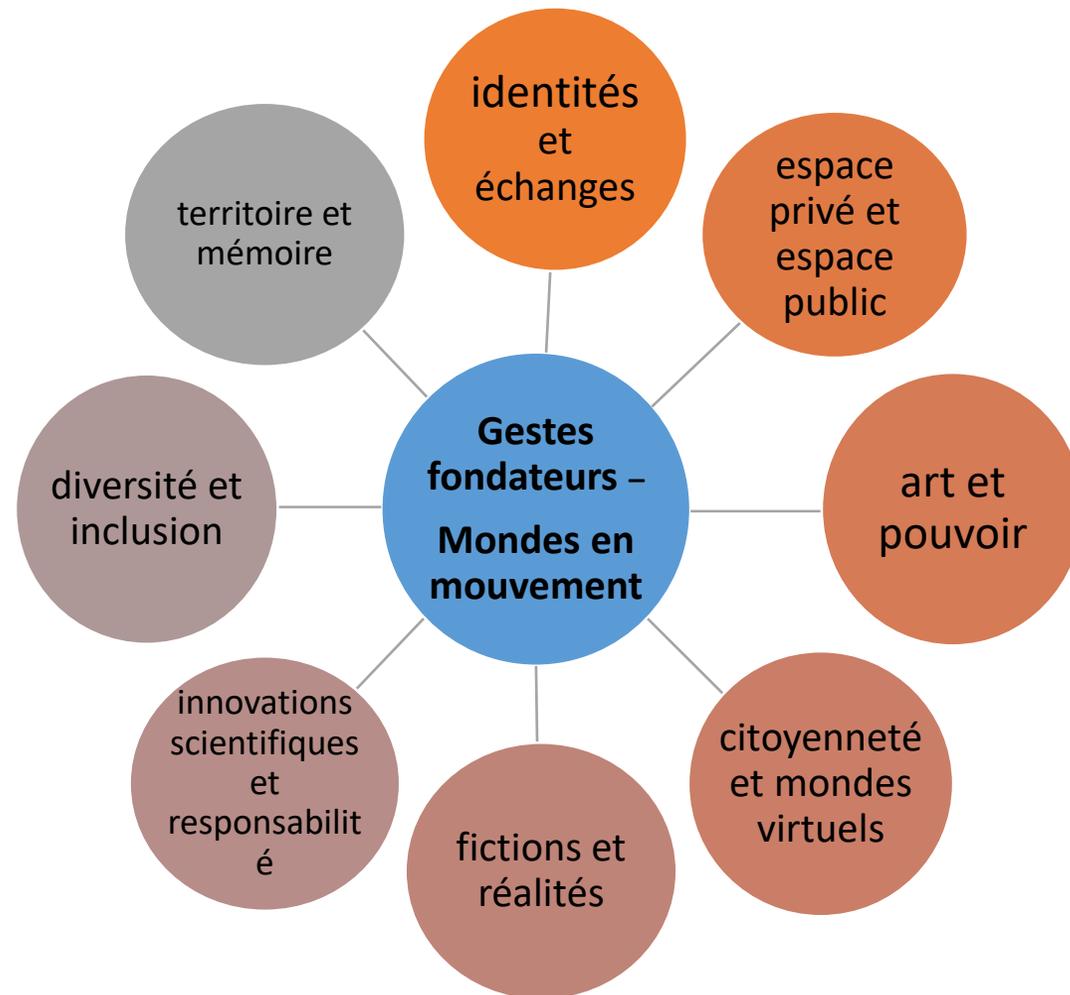
DES NOTIONS AUX AXES

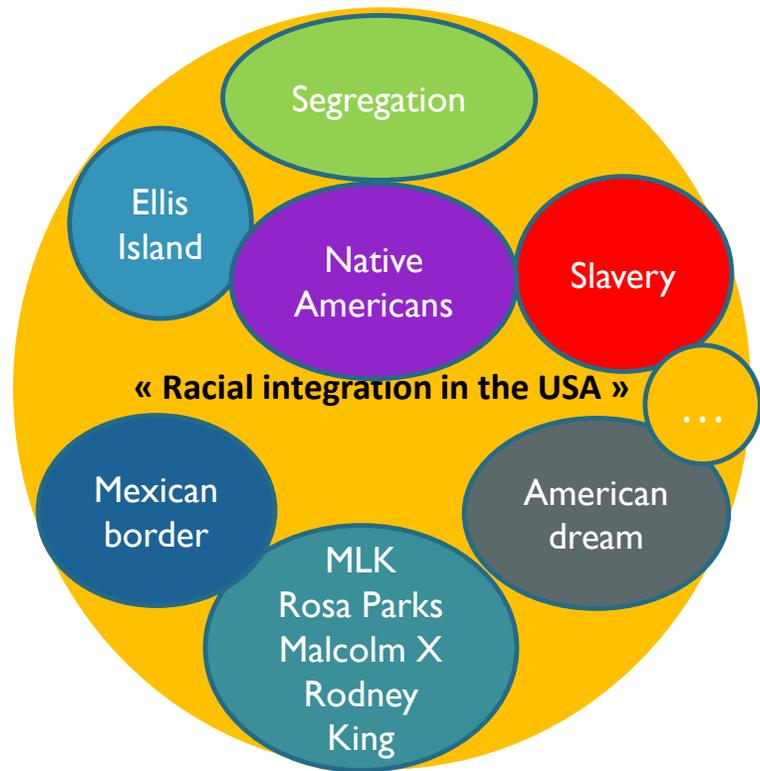
Seconde



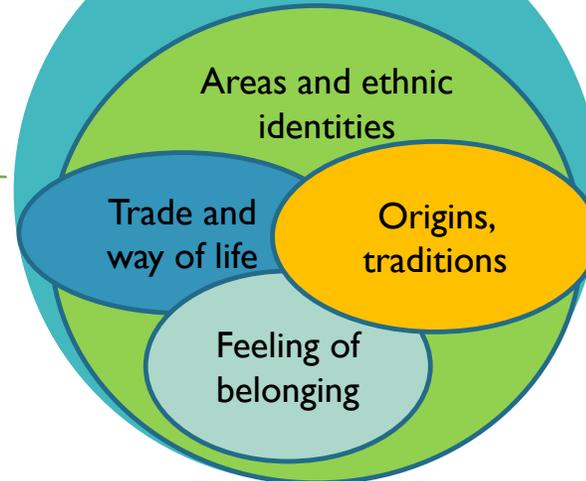
DES NOTIONS AUX AXES

Cycle
Terminal





To what extent is New-York a salad bowl today ?



PROBLÉMATISER : RAPPELS

- Choix des supports de la séquence:
 - **pour quelles raisons** convient-il de les sélectionner (prendre le temps d'énoncer ces raisons clairement)?
 - quels sont les **axes de sens**, quelle est leur problématique commune?
 - en quoi ces supports servent-ils les **objectifs d'ensemble** de la séquence ?
- Se poser une question, dont **la réponse prête à discussion**,
 - à laquelle **on ne peut pas répondre par oui ou par non**,
 - une question qui nous met dans l'embarras ;
 - qui **pousse à la réflexion**,
 - qui nous invite à **définir notre champ d'investigation**
 - qui **suscite un raisonnement** et **apporte d'autres questions**

QUELQUES EXEMPLES POSSIBLES DE PROBLÉMATIQUES

Des propositions sur le site de la Clé des Langues : <http://cle.ens-lyon.fr/>

TEMPORALITÉ

- En seconde :

- 6 axes sur 8
- 1 à 3 séquences par axe

➔ entre 12 et 18 séquences par année, des séquences de 5 à 8 heures maximum, évaluation comprise.

- En cycle terminal

- 6 axes sur 8 traités chaque année
- 1 à 2 séquences par axe chaque année, dont des séquences inter-langues

➔ environ 10 séquences, des séquences de 7 heures maximum en 1^{ère}, de 6 heures en Terminale



LES RECENTRAGES



LA DÉMARCHE DE PROJET

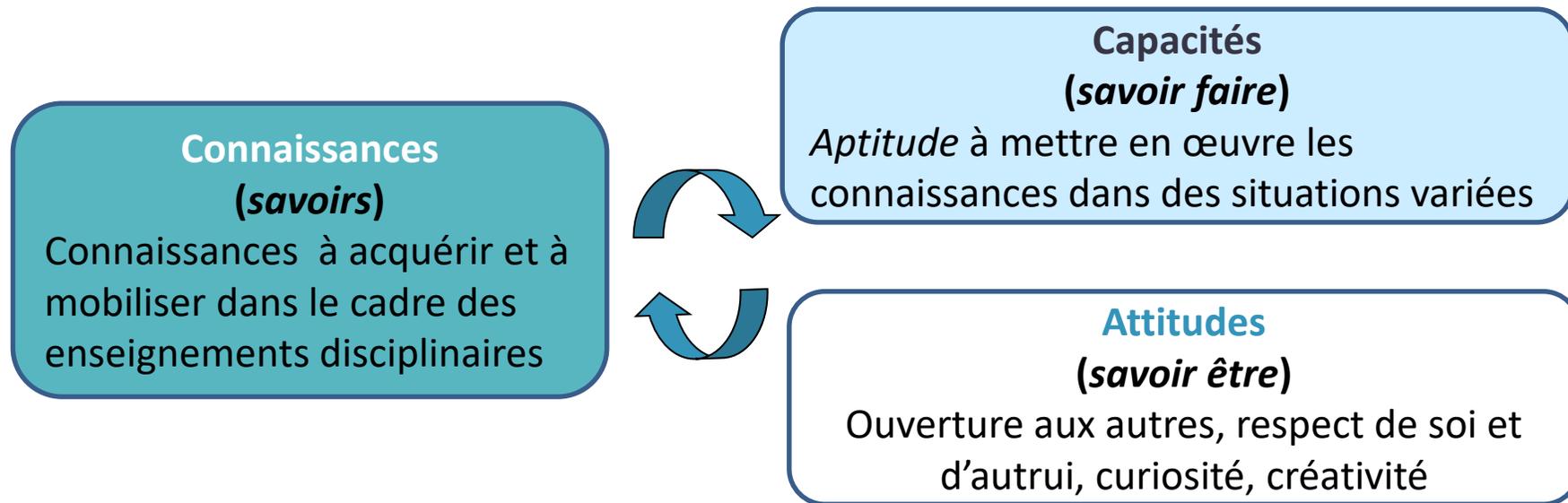
RAPPELS : CECRL

- Perspective de type **actionnel** en ce qu'elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des **acteurs sociaux** ayant à **accomplir des tâches** (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'**actions en contexte social** qui seules leur donnent leur pleine signification. Il y a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y **mobilise(nt) stratégiquement les compétences** dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un **résultat déterminé**.
- (CECRL, chap.2.1)

DÉJÀ DANS LES PROGRAMMES... (PRÉAMBULE COMMUN DU PALIER I - 2005)

- Une langue est un instrument qui intervient dans la réalisation de la plupart des tâches sociales : il s'agit, par exemple, de **mener à bien un projet, d'atteindre un objectif, de résoudre un problème**, etc.
- Les tâches exigent en général la **mise en œuvre de diverses compétences** : générales (dont culturelles), linguistiques, socio-linguistique et pragmatique.
- En termes d'apprentissage, ceci implique que les **compétences** linguistiques [...] et culturelles soient **mises en situation** dans la **réalisation de tâches** et ne soient pas considérées comme des fins en elles-mêmes.

MAÎTRISER UNE COMPÉTENCE



Maîtriser une compétence, c'est pouvoir mobiliser et réinvestir des connaissances, des capacités et des attitudes afin d'atteindre un objectif précis dans des situations variées.

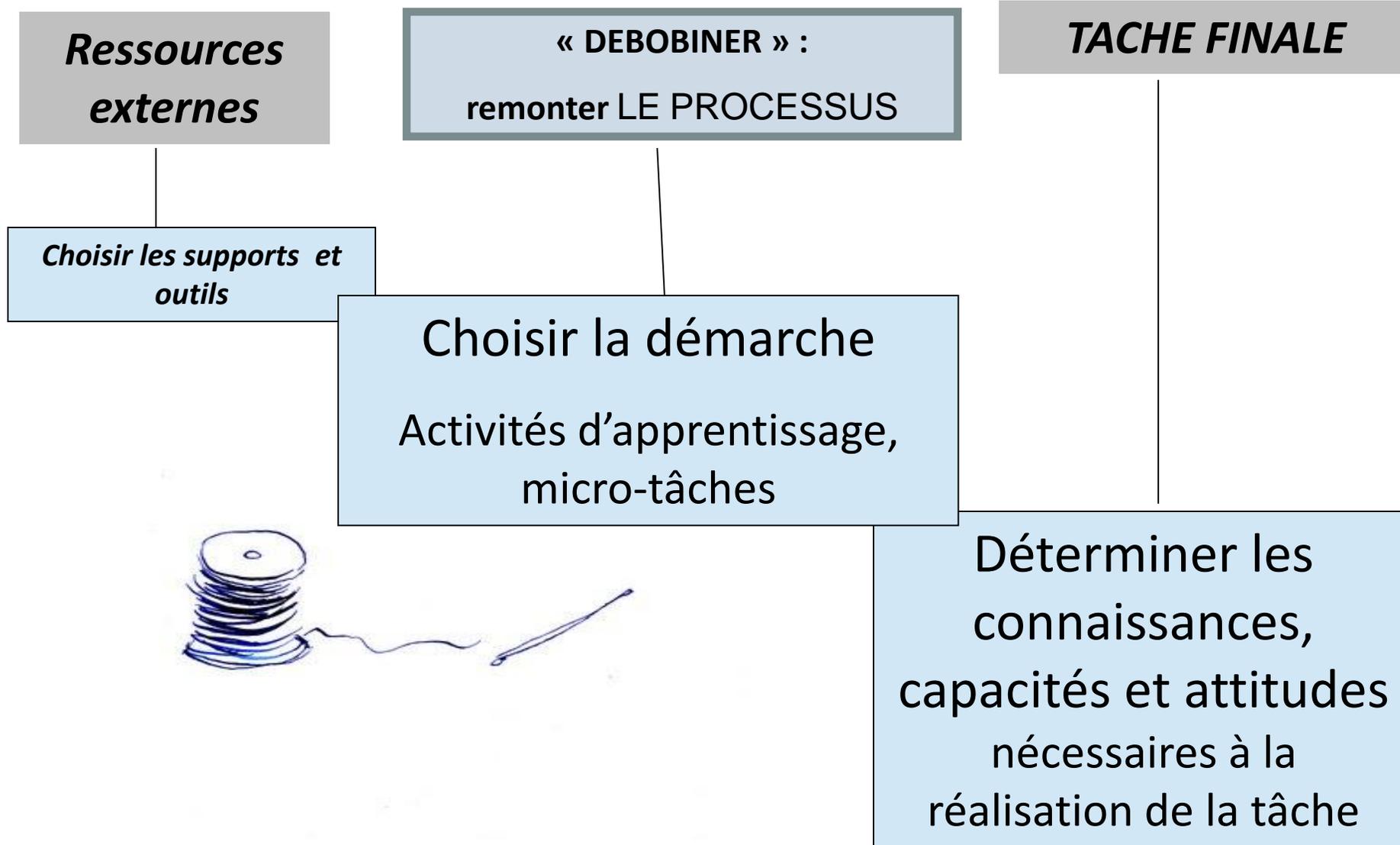
QU'EST-CE QU'UNE TÂCHE ?

Définition : une tâche est une **unité de sens** à l'intérieur du **processus d'enseignement**.



Une activité d'apprentissage n'est pas une tâche.

Une tâche = un destinataire + une visée

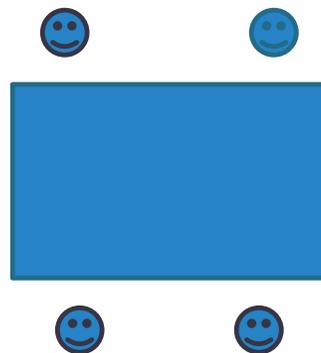
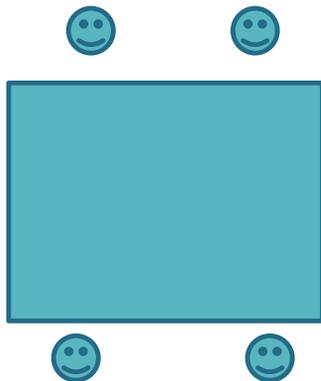
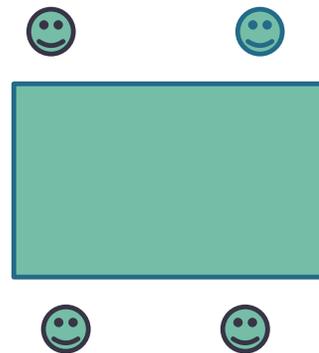
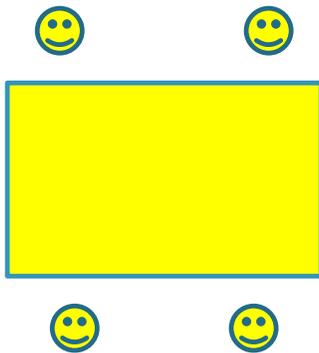
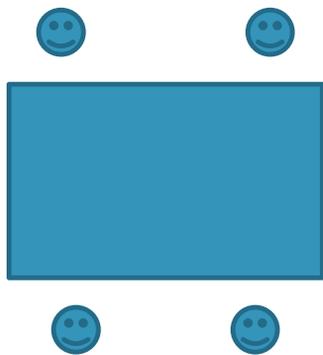


MISE EN ACTIVITÉ DES ÉLÈVES

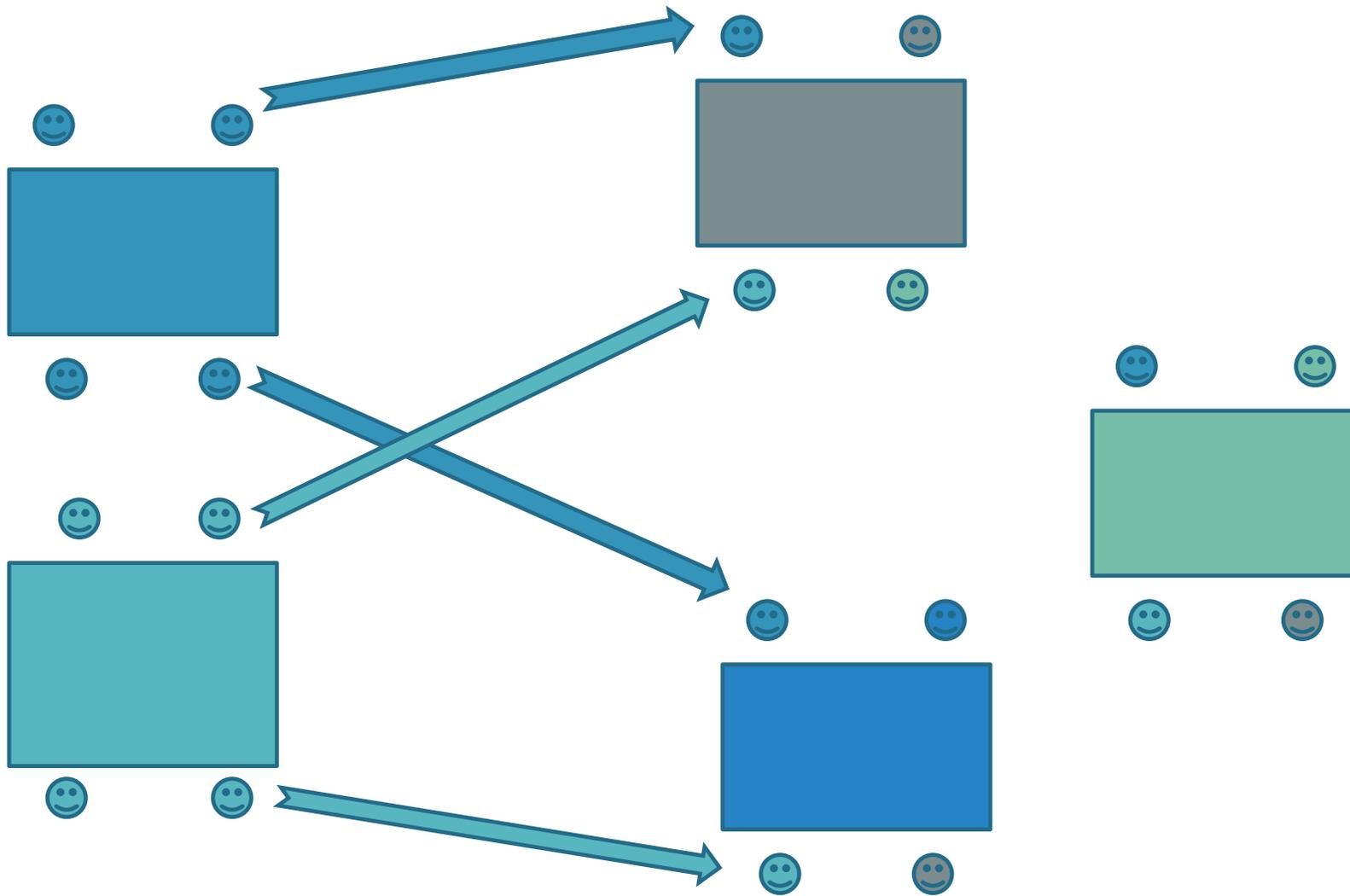
- Objectifs :
 - augmentation de l'exposition
 - démultiplication du temps de parole
 - accession à l'autonomie : développement de stratégies

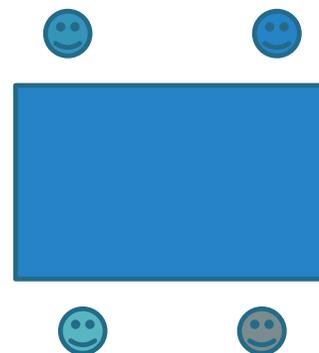
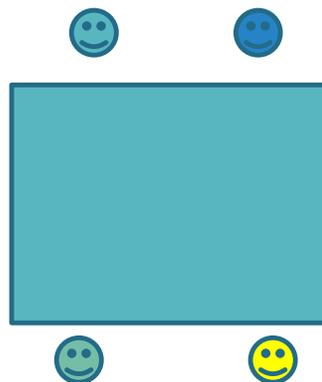
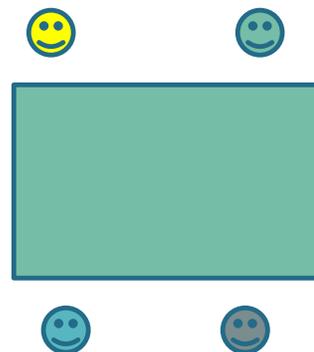
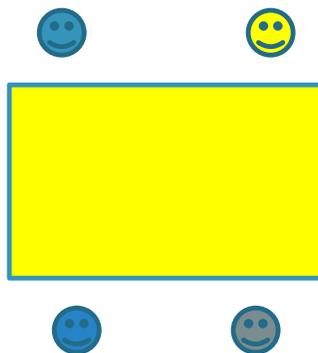
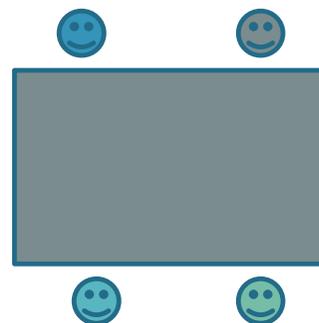
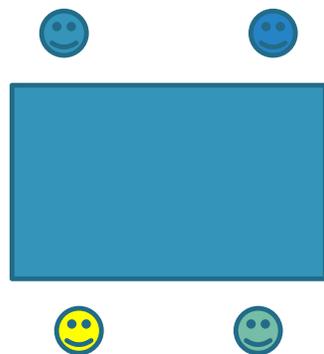
FORMES SOCIALES DE TRAVAIL

- travail individuel
- travail en binômes
- travail en groupes : îlots
- travail collaboratif



Activité I : Organisation en îlots





Activité 2 : nouveaux groupes

POSTURE DE L'ENSEIGNANT

- initiateur, coordinateur du 'projet', concepteur de la situation d'apprentissage
- ressource (en cas de difficulté, modèle linguistique, arbitrage)



LE TRAVAIL SUR LA LANGUE



LE TRAVAIL SUR LA LANGUE

- dans la perspective d'une plus grande autonomie au regard de la compétence à communiquer langagièrement
- pour être en mesure de recourir à divers types de discours

A2	B1	B2
<p>Peut écrire des textes courts sur des sujets d'intérêt familiaux, en liant les phrases avec des connecteurs tels que « et, parce que, ensuite ».</p> <p>Peut donner ses impressions et son opinion dans des écrits portant sur des sujets d'intérêt personnel en utilisant un vocabulaire et des expressions de tous les jours.</p>	<p>Peut écrire de brefs essais simples sur des sujets d'intérêt général.</p> <p>Peut écrire un texte sur un sujet actuel en rapport avec son centre d'intérêt en utilisant un langage simple pour lister les avantages et les inconvénients, donner et justifier son opinion.</p>	<p>Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent l'appuyer.</p>

LE VOCABULAIRE (I)

2nde	Cycle terminal
<p>La plus grande maturité des élèves permet de développer une approche raisonnée et plus systématisée des différents constituants de la langue, c'est-à-dire le lexique, la grammaire, la phonologie et l'orthographe.</p>	<p>La maturité des élèves permet de développer une approche raisonnée, comparative et plus systématisée des différents constituants de la langue, c'est-à-dire le lexique, la grammaire, la phonologie et l'orthographe. L'élève est encouragé à mobiliser l'ensemble de son répertoire linguistique pour développer un usage approfondi de chaque langue pratiquée.</p>
<p>Le vocabulaire de l'élève s'enrichit.</p>	<p>L'élève développe l'étendue et la précision de son lexique.</p>
<p>Les contenus culturels définis par les programmes enrichissent et orientent le choix du lexique. La variété des documents utilisés sert également l'enrichissement lexical en multipliant les contextes d'emploi possibles.</p>	<p>Les contenus culturels définis par les programmes enrichissent et orientent le choix du lexique. La variété des documents utilisés offre une grande richesse lexicale qui nourrit l'expression différenciée et nuancée de l'élève.</p>

LE VOCABULAIRE (2)

La mise en place de séances d'entraînement doit permettre à l'élève de s'appropriier et d'approfondir le lexique de la description, de l'explication, de la narration, et de l'argumentation.
Le contenu lexical d'une séquence de cours a vocation à être réinvesti activement dans les séquences suivantes.

Ce vocabulaire est mis **en réseau au moyen de procédés techniques tels que la composition et la dérivation morphologiques** ainsi que par le recours aux champs sémantiques présents dans le programme culturel.

Ce vocabulaire est mis en réseau par le recours aux champs sémantiques présents dans le programme culturel. [...] **Pour nuancer son expression, l'élève prend appui sur les spécificités propres aux familles de langues et le cas échéant, sur des transferts d'une langue déjà connue à une autre**

LA GRAMMAIRE

- Un outil pour complexifier et perfectionner le maniement de la langue
- *« A partir des documents abordés en cours, l'élève est amené à découvrir les règles d'usage de la langue, à identifier les points de syntaxe ou de morphologie constitutifs du document, afin de se les approprier. Il est ensuite entraîné à les remobiliser de manière fréquente. Une meilleure maîtrise de la grammaire donne sens et cohérence aux énoncés produits. »*

LA MAÎTRISE PHONOLOGIQUE

- une vigilance accrue dans les entraînements et les évaluations
- une compétence multiple :
 - l'articulation des sons et des phonèmes
 - la prosodie
 - l'intelligibilité



LA MÉDIATION

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ LANGAGIÈRE ?



PREMIÈRE MISSION DU PROFESSEUR DE LANGUE

- Rendre intelligible un message
- Donner à comprendre une culture
- ⇒ ne pas confondre « médiation » et « traduction »

MÉDIATION

Définition

- « expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre »

En termes scolaires...

- Prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui (par exemple ses camarades de classe)
- Identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les rendre compréhensibles
- Traduire un texte écrit, interpréter un texte oral ou doubler une scène de film pour autrui
- Animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc...

CONSTRUIRE LA COMPÉTENCE DE MÉDIATEUR CHEZ L'ÉLÈVE

- L'élève conçoit un message qui traduit ce qu'il a lu et/ou entendu
- Construction d'une identité interculturelle : enjeux linguistiques et culturels
- Se préparer à une mobilité, réelle ou virtuelle

L'ENTRAÎNEMENT À LA MÉDIATION EN COURS DE LANGUES

- Traduction : manière réductrice de traiter la médiation
- Importance d'un travail de compréhension comme construction du sens : décryptage d'un discours au-delà de simples repérages
- Reformulation comme forme basique de la médiation (élève/autre élève)
- Décentrement
- Déconstruction des préjugés : qui est l'autre ?
- Aider l'autre : apprendre à anticiper les difficultés de compréhension de l'interlocuteur et émettre des hypothèses
- Essentiel : stratégies, pas le résultat

ÉVALUER

- Lister des situations où les élèves font acte de médiation et mettent en place des stratégies
 - « retransmettre oralement ou par écrit le sens général de ce qui est dit »
- Critères :
 - Être capable de réagir naturellement au changement de langue
 - Prendre l'initiative de changer de langue
 - Prendre en compte sa propre dimension culturelle
 - Ensemble de compétences langagières et de comportements culturels

DES DESCRIPTEURS DANS LES PROGRAMMES

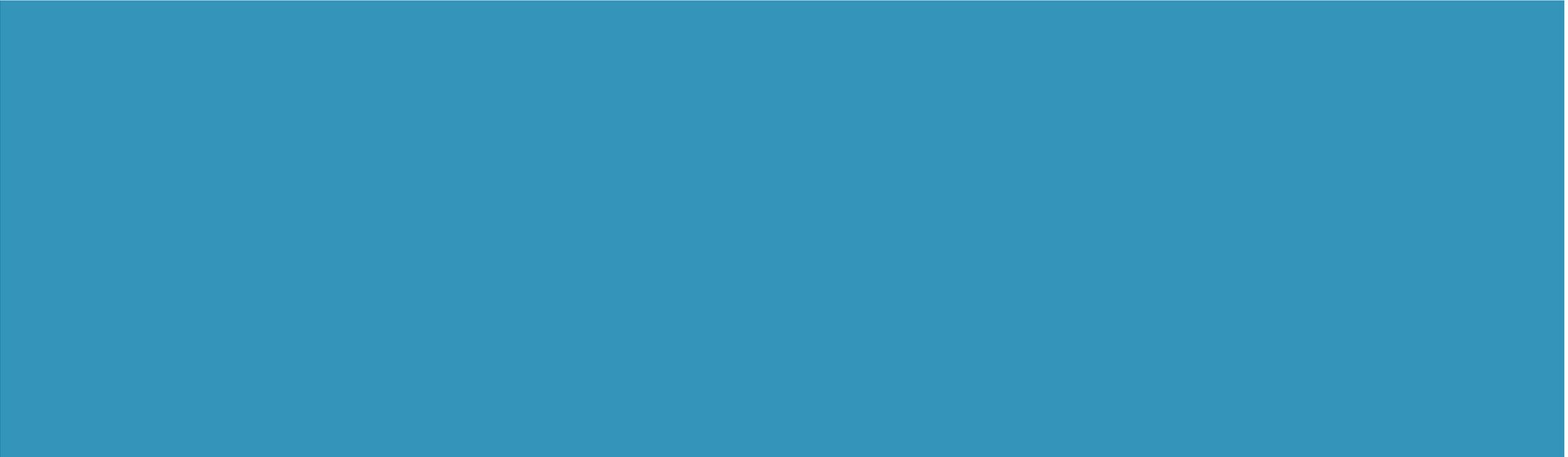
- Transmettre une information, interpréter
- Traiter un texte ou un dossier documentaire
- Faciliter la coopération
- Mener un travail collectif
- Faciliter la communication
- Établir un espace pluriculturel

TEMPS DE RÉFLEXION

- À partir du tableau établi précédemment, prévoir une scénarisation et sa mise en œuvre, en précisant la place du travail sur la langue et de la médiation.



LES NOUVEAUTÉS





SELO ET DNL





LES SECTIONS EUROPÉENNES ET DE LANGUE ORIENTALE



RECRUTEMENT DES ÉLÈVES

- Aucune information sur l'admission des élèves en section européenne ou de langue orientale dans les textes de réforme de décembre 2018.
- **Accessible également à des élèves ou apprentis** (seulement dans les CFA habilités à pratiquer le CCF) **de baccalauréat professionnel.**
- Choix de la langue : **LVA ou LVB** selon le choix du candidat.

ENSEIGNEMENTS

3 axes d'enseignements spécifiques à la SELO au cycle terminal :

- Horaire d'enseignement **linguistique renforcé dans la LVE de la section (LVA ou LVB** selon le choix du candidat), quantité non précisée
- Pour une ou plusieurs DNL, **enseignement d'une partie du programme dans la LVE de la section** (nombre de DNL concernées et nombre d'heures d'enseignement en LVE non spécifiés)
- **Échanges internationaux et activités culturelles** (pas plus de précision sur la nature de ces échanges/activités)

ÉVALUATION DES ÉLÈVES

- L'obtention de l'indication SELO sur le diplôme du baccalauréat dépend de **2 notes**:
 - Une **note de contrôle continu de la LVE de la section** correspondant à la moyenne des notes obtenues à 3 épreuves
sur les classes de 1^{ère} et Terminale. → doit être **égale ou supérieure à 12/20**.
 - Une note **d'évaluation spécifique à la section** qui est la moyenne de 2 notes :
 - Une **interrogation orale de langue**, qui a lieu en même temps que les autres épreuves de contrôle continu de Terminale
= **80% de l'évaluation spécifique**.
 - Une **note conjointement attribuée par les enseignants de LVE et DNL** sanctionnant la scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de **Terminale**
= **20% de l'évaluation spécifique**.
- doit être **égale ou supérieure à 10/20**

SUR LE DIPLÔME DU BACCALAURÉAT

- Si le candidat satisfait les conditions d'évaluation (**note** \geq **12** à l'épreuve de contrôle continu de la LVE et **note** \geq **10** à l'évaluation spécifique), le diplôme du baccalauréat général, du baccalauréat technologique et du baccalauréat professionnel comporte **l'indication section européenne ou section de langue orientale**, suivie de la désignation de la langue concernée.



LES DNL HORS DISPOSITIF SECTION EUROPÉENNE



MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Enseignements suivis au cours des deux années du cycle terminal :

- une ou plusieurs DNL : enseignement dans une LVE/R à raison **d'au moins une heure hebdomadaire sur l'horaire normal de tout ou partie du programme de chaque DNL**
- LV éligibles : LVA, LVB ou LVC

CONDITION D'ATTRIBUTION DE L'INDICATION DNL

- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique* de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la LV acquis dans une DNL.

* Cette évaluation spécifique prend en compte :

- le résultat d'une interrogation orale de langue, qui a lieu à la même période que les autres épreuves de contrôle continu de la classe de terminale, comptant pour 80% de la note globale ;
- la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans la DNL enseignée en LV au cours de la classe de terminale, qui compte pour 20% de la note globale. Elle est conjointement attribuée par le professeur de LV et le(s) professeur(s) de la ou des DNL enseignées dans la LV.
- la note finale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu est prise en compte pour le calcul de la moyenne du candidat au baccalauréat suivant les modalités prévues pour les enseignements optionnels.

Pour résumer...

Les sections européennes ou sections de langues orientales (SELO)

dans le cadre du projet d'établissement

Langues vivantes : horaires renforcés dans la langue vivante de la SELO (LVA ou B)

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL), dont une partie du programme est enseignée dans la langue de la SELO.

Pas de liste restrictive des enseignements pouvant faire l'objet d'une DNL.

Evaluation au baccalauréat :

Le candidat valide la SELO sous deux conditions :

- avoir obtenu au moins 12/20 à l'épreuve de contrôle continu de la langue vivante de la section ;
- avoir obtenu au moins 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu propre à la SELO (constituée à 20% d'une note de scolarité attribuée par les professeurs de la LV et de(s) DNL, et à 80% d'une interrogation orale de langue en terminale).

(Note prise en compte comme enseignement optionnel.)

La discipline non-linguistique (hors SELO)

sous la responsabilité d'un professeur doté ou non d'une certification complémentaire en LV

Pas d'enseignement spécifique de langue vivante.

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) : Au moins 1h hebdomadaire de l'enseignement commun est enseigné en langue étrangère (obligatoirement la langue A, B ou C du candidat).

Evaluation au baccalauréat:

Le candidat valide sa DNL s'il obtient au moins 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu visant à évaluer le niveau maîtrise de la langue acquis dans la DNL (constituée à 20% de la note de scolarité attribuée par les professeurs de la LV et de(s) DNL, et à 80% d'une interrogation orale de langue en terminale)

(Note prise en compte comme enseignement optionnel.)



L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE EN LANGUE VIVANTE



L'ETLV DANS LE PROGRAMME DE LANGUE VIVANTE

BO du 22 janvier 2019

L'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) repose sur **le programme de langue vivante** et sur celui de **la spécialité qui lui sert d'appui**. Il est **pris en charge conjointement** par deux enseignants, un enseignant de langue vivante et un enseignant de la spécialité de science et technologie concernée. La langue vivante est une LVA. Le niveau de maîtrise visé est B2 [...].

ORGANISATION ET VOLUMES HORAIRES DES SÉRIES TECHNOLOGIQUES

- **Art. 8.** – Le volume horaire de l'enseignement technologique en **langue vivante A** est de trente-six heures annuelles, soit une heure hebdomadaire.
- **Art. 9.** – Une enveloppe horaire est laissée à la disposition des établissements. [...]
- **Annexe** – enseignements communs de langue vivante : langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante - 4 heures (dont une heure d'ETLV).

COORDINATION DES ENSEIGNEMENTS

L'ETLV implique un pilotage partagé autour d'**objets d'étude communs** ancrés dans la spécialité technologique et dans le contexte de référence de la langue vivante.

Les thématiques abordées et les progressions élaborées font l'objet d'une concertation entre les deux enseignants, de manière à assurer des apprentissages dans les deux disciplines concernées.

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ CONCERNÉS

Série	Classe de première	Classe de terminale
ST2S	Sciences et techniques sanitaires et sociales	Sciences et techniques sanitaires et sociales
STL	Biotechnologie	Biochimie-Biologie-Biotechnologie
	Sciences physiques et chimiques en laboratoire	Sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	Design et métiers d'art	Conception et création en design et métiers d'art
STI2D	Ingénierie et développement durable (I2D)	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D)
STMG	Management	Management, sciences de gestion et numérique
STHR	Sciences et technologies culinaires et des services	Sciences et technologies culinaires et des services

EN ATTENTE DE VALIDATION !

DES PLUS-VALUES INDÉNIABLES

Côté élèves

- Motivation accrue.
- Collaboration par la médiation (à plus, on est plus forts), développement des compétences de PO et POI.
- Développement des compétences numériques.
- Développement des compétences pragmatiques (gestion du projet, résolution de problème, au service d'une tâche ou d'une réalisation qui a du sens).
- Développement de l'autonomie langagière. Amène les élèves à développer les compétences de médiation et de reformulation, donc développe les compétences orales.

Côté enseignements

- Parcours vraiment ciblés sur le profil des élèves
- Développement du travail coopératif
- Favoriser le travail interdisciplinaire
- Valoriser l'anglais dans un contexte professionnel, qui fait sens grâce à l'ancrage culturel de la langue apprise
- Soutenir le développement de compétences transversales
- Soutenir la formation aux outils numériques
- Place les enseignants dans une posture d'apprenants → change le rapport à l'enseignant.

EVALUATION DU CO-ENSEIGNEMENT

- Se substitue à l'épreuve orale du 3^{ème} contrôle continu, au second trimestre de l'année de terminale.

ACCOMPAGNEMENT

- A l'échelle nationale : un groupe de travail interlangue et interdisciplinaire se met en place pour produire des ressources pour l'ETLV.
- A l'échelle académique : formation de tous les binômes STMG et ST2S dès le mois de septembre



L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

PRÉAMBULE COMMUN



PRINCIPES

- Continuité et cohérence
 - Continuité avec l'enseignement du collège et de la classe de Seconde
 - Cohérence avec l'enseignement de tronc commun
- Enseignement de spécialité mais pas spécialisé
 - Ne s'adresse pas aux seuls futurs spécialistes et aux seuls littéraires

OBJECTIFS (I)

- Explorer la langue, la littérature et la culture de manière approfondie
 - augmentation de l'exposition à la langue
 - développement de la maîtrise de la langue écrite ET orale
 - approfondissement des savoirs et apports de repères culturels et littéraires forts.

LLCER VS LELE

- Horaire lourd : 4h en Ière – 6 h en Tle
- Travail approfondi de la langue, de la littérature et de la culture
- Un enseignement pas exclusivement littéraire

OBJECTIFS (2)

- Développer le goût de lire
 - œuvres intégrales en langue étrangère
 - textes littéraires
 - textes de nature civilisationnelle, historique, philosophique ou scientifique
 - articles de presse

LES CONTENUS CULTURELS

- Diversité des contenus
 - Les œuvres et les figures littéraires et culturelles majeures
 - Les arts « nobles » et « populaires »
 - L'histoire et la civilisation

LES THÉMATIQUES

- Thématiques :
 - Deux thématiques en 1^{ère} :
 - Imaginaires
 - Rencontres
 - 3 thématiques en Terminale
- Des axes d'étude (non prescriptifs, non limitatifs, non exhaustifs)

APPROCHES (I)

Dans le cadre de la liberté pédagogique des professeurs...

- Approche actionnelle et pédagogie de projet
 - donner du sens aux apprentissages
 - développer l'autonomie de l'élève
 - accompagner l'élève dans l'élaboration d'un dossier personnel
- Varier les supports et faire bon usage du numérique
 - favoriser l'entraînement individuel des élèves via les outils nomades
 - effectuer des recherches dans le cadre des thématiques et développer l'esprit critique des informations en ligne
 - mettre en relation les élèves avec des interlocuteurs internationaux

ACTIVITÉS LANGAGIÈRES (I)

- Réception :
 - langue écrite ET orale
 - tous types de média
 - textes de plus en plus longs et de natures différentes
 - documents audio et audiovisuels dans une langue non standardisée
- Production
 - expression écrite ET orale
 - formes variées d'écriture : argumentative et créative
 - productions de textes de plus en plus longs, complexes et structurés
 - exposé oral en continu
 - **commentaires de textes littéraires et civilisationnels, dans le respect de leurs spécificités**
 - contenus linguistiques enrichis

ACTIVITÉS LANGAGIÈRES (2)

- Interaction
 - écoute, dialogue et échange
 - activités en groupes (recherches de documents, d'informations, résolution de problèmes, débats)
 - interaction comme condition de l'autonomie
- Médiation
 - à l'articulation des autres activités langagières
 - faciliter la communication
 - activités : prises de notes, reformulation, synthèse pour autrui, identification des repères culturels inaccessibles à autrui, traduction d'un texte, interprétation d'un texte, animation d'un travail collectif

NIVEAU ATTENDU OU VISÉ

- fin de classe de 1^{ère} : B2 attendu
- fin de classe de Tle : niveau C1 visé
- nécessite que soient travaillées toutes les compétences linguistiques à l'image de ce qui est fait dans le tronc commun
 - la phonologie
 - le lexique : enrichissement en lien avec le programme culturel et littéraire + vocabulaire lié à la méthodologie
 - la grammaire dans une démarche comparative, contrastive avec le français pour éclairer les logiques des deux langues



L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

PROGRAMME LITTÉRAIRE ET CULTUREL EN ANGLAIS



Programme limitatif de lecture d'œuvres intégrales

- HADDON Mark, *The Curious Incident of the Dog in the Night-Time*, 2003.
- LEE Harper, *To Kill a Mockingbird*, 1960.
- ORWELL George, *Animal Farm*, 1945.
- POE Edgar Allan, “The Fall of the House of Usher” (1839) + “The Tell-Tale Heart” (1843).
Les deux nouvelles comptent pour une œuvre.
- STEINBECK John, *Of Mice and Men*, 1937.
- WILDE Oscar, *The Importance of Being Earnest*, 1895.

LA LITTÉRATURE

- Genres : roman, nouvelle, théâtre, poésie, autobiographie, essai
- Déclinaisons : récit d'aventure, roman ou théâtre social, roman d'apprentissage, roman policier, roman de science-fiction, poésie élégiaque, romantique, etc.
- Mouvements : roman gothique, romantisme anglais ou transcendantalisme américain...
- Courants : modernisme, post colonialisme...

LES AUTRES ARTS

- peinture, gravure, sculpture, architecture, photographie, cinéma, musique, etc
- roman graphique, BD, séries télévisées, chansons, *street art*, etc

L'HISTOIRE ET LA CIVILISATION

- Les enjeux de société passés et présents
 - politiques
 - économiques
 - sociaux
 - culturels
 - scientifiques et technologiques